

Communiqué de presse

2 juillet 2018

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2 JUILLET L'AGGLO ... DES PARTENARIATS POUR DÉVELOPPER LES SERVICES NUMÉRIQUES

UN PARTENARIAT ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE L'AGGLO ET
FUTURE MÉDIATHÈQUE DE LA VILLE DE SAINT-LÔ POUR UNE OFFRE
DE SERVICES NUMÉRIQUES

Le label BNR pour la médiathèque de Saint-Lô

Dans son projet de rénovation de la médiathèque, la Ville de Saint-Lô souhaite déposer un dossier de **labellisation « BNR »** (Bibliothèque Numérique de Référence) auprès du ministère de la culture. En Normandie, 2 lieux sont déjà labellisés BNR à Rouen et Le Havre et Caen est en cours.

L'obtention de ce label tient notamment au développement d'une offre de services numériques au sein de la médiathèque tant sur le plan des équipements (tablettes, liseuses, bornes de prêt...) que des nouveaux services numériques (accès à distance aux collections...) et animations proposés.

Une évolution du partenariat avec l'EPN de l'Agglo

Depuis la création de l'EPN, il existe un partenariat entre ce dernier et la médiathèque de St-Lô comprenant des ateliers d'initiation informatique, internet et photo ainsi qu'un accès libre aux ordinateurs.

La « nouvelle » médiathèque et la volonté de s'inscrire dans une labellisation BNR permet de revoir ce partenariat pour proposer en plus des ateliers habituels de l'EPN et **une programmation innovante** qui sera créée avec la médiathèque. La « nouvelle » médiathèque pourra être une vitrine pour une valorisation des actions de l'EPN.

Cependant, le principal changement de ce partenariat réside dans le fait que la Ville de Saint-Lô souhaite proposer un service médiathèque gratuit et cela induit la gratuité des ateliers EPN.

Une gratuité partielle des ateliers EPN sur tout le territoire

Les nouvelles modalités de partenariat sont une opportunité de **réfléchir à la tarification des ateliers EPN**. Un des objectifs de l'EPN est la **réduction de la fracture numérique**. Ils doivent par ailleurs répondre aujourd'hui aux enjeux affichés **d'e-inclusion**.

Aussi il est proposé de mettre en place la gratuité partielle des ateliers EPN sur tout le territoire de l'Agglo – à savoir que les ateliers « grand public » seront gratuits et les ateliers dédiés aux associations conventionnées resteront payants.

FABLAB



Pour rappel le Fablab va ouvrir ses portes à la rentrée de septembre. On y trouvera des machines à commandes numériques telles que imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse, découpeuse vinyle, découpeuse à fil chaud et matériel de bricolage. Le fablab est un lieu de création, de fabrication, de découverte et de partage.

Il est ouvert à tous... porteurs de projets et entrepreneurs pour venir tester des idées et réaliser des prototypes, collégiens, lycéens, étudiants mais aussi grand public pour se familiariser avec les nouveaux usages numériques !

Un animateur « fabmanager » sera sur site pour animer et promouvoir le lieu... le Fablab est situé rue Popielujko à St-Lô.

Il est proposé aux élus du conseil de voter les tarifs du Fablab afin de pouvoir ouvrir le lieu et les services en septembre

Le fablab est cofinancé par l'État, la région Normandie et Manche Numérique.

CONVENTION AVEC LA RÉGION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE...

L'ambition régionale est de faire de la Normandie une région référence pour sa dynamique de développement numérique. Cette ambition s'est concrétisée par la mise en œuvre de 2 grands axes stratégiques :

- Accompagner la transformation numérique des activités pour développer la place du numérique dans l'économie
- Équiper le territoire en ressources numériques pour développer l'usage du numérique dans le quotidien.

Pour répondre à ses objectifs, **la Région structure une offre de services de proximité** à travers la mise en œuvre du **réseau des espaces ressources pour le numérique en Normandie**.

Ce réseau assure 2 types de fonction :

1. Accompagner le **grand public** à travers le dispositif **Médiation numérique normande**
2. Accompagner les **professionnels** à travers le dispositif **Tiers-lieux Normandie**

L'Agglo partenaire de la Région Normandie dans le dispositif « Médiation Numérique Normande »

Il est proposé ce soir aux élus d'approuver un partenariat avec la Région Normandie pour **s'inscrire dans le dispositif de Médiation Numérique Normande avec l'EPN de l'Agglo.**

Ce dispositif entre pleinement dans les missions de l'EPN à savoir l'e-inclusion et la réduction du fossé numérique.

Labellisation Tiers-Lieux Normandie

Les tiers-lieux constituent des ressources numériques sur les territoires. Ils accueillent une communauté de personnes et d'organisations qui partagent un espace et des outils de travail. Les résidents coopèrent, échangent, créent des liens et développent des projets. Il s'agit de télétravailleurs, de co-workers, de travailleurs nomades, des start-upers, d'entrepreneurs individuels qui trouvent en ces tiers-lieux des espaces privés ou partagés favorisant l'échange et la mise en œuvre des projets à travers leurs équipements.

Le dispositif « tiers-lieux normandie » s'articule autour de la délivrance d'un label et donne accès à 2 leviers d'accompagnement : un accompagnement pour aider le porteur à répondre aux exigences du label ou un soutien au développement de services numériques innovants dans le tiers-lieux.

L'Agglo peut demander la labellisation de 2 structures :

- **La Maison du technopôle**
- **Le hall technologique où se trouve le Fablab**

Il est proposé dans un 1er temps de **labelliser le hall technologique en « tiers-lieux normandie »** et valider la candidature de celui-ci pour l'appel à projets sur le levier « Développement de services numériques innovants » afin d'obtenir des financements des dépenses identifiées.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] www.saint-lo-agglo.fr -  